

# GRAND DOLE

# La lettre du Conseil

## Éditorial

**Jean-Pascal FICHÈRE**

Président de la communauté d'agglomération



Le fil rouge de ce Conseil du 6 octobre était incontestablement le réalisme.

Ainsi, les élus ont décidé de maintenir la tarification actuelle du traitement des ordures ménagères. Non qu'ils n'aient pas le souci de notre environnement, mais parce que la tarification incitative était d'une telle complexité à mettre en œuvre qu'elle en devenait totalement inopérante. En fait, le Conseil a suivi les préconisations du groupe de travail qui a estimé que l'amélioration de la collecte passait plus par un effort sur la communication et l'information des citoyens et par une optimisation de la collecte que par une simple incitation financière très incertaine.

Ce réalisme a conforté aussi les élus dans leur gestion des transports du Grand Dole. Les pertes d'exploitation du réseau étaient très lourdes : plus de 90 % de déficit, soit 4,4 M€ restent à la charge du contribuable. Cette situation ne pouvait plus durer et les économies engagées ne suffisaient pas à le réduire. Une révision du réseau a donc été décidée en gardant toutefois à l'esprit le souci de maintenir une bonne qualité de service. Les communes du Grand Dole restent bien desservies et le cadencement cher aux utilisateurs, est étendu. Quelques adaptations viendront naturellement prochainement corriger les inévitables petits dysfonctionnements de la rentrée.

Ce réalisme, c'est aussi la gestion de Dolexpo - Parc du Jura confiée à la SPL Hello Dole. Si l'achat et les travaux ont été réalisés sans peser trop lourdement sur les finances de l'Agglomération, il était indispensable de se doter rapidement d'un bon outil de commercialisation pour générer des recettes et ainsi réduire les frais de fonctionnement. En l'espèce, la réactivité est gage de réussite.

Sans ce réalisme, on aurait vite bien du mal à conduire une politique structurée et porteuse d'avenir.

**Jean-Pascal FICHÈRE**

CONSÉCUTIVE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2016 À ST-AUBIN



"Il faut inciter nos concitoyens à trier non pas pour leur portefeuille, mais pour l'environnement" s'est exprimée Cyriel Cretet, vice-présidente en charge du dossier relatif aux ordures ménagères.

## Ordures ménagères : les élus disent non à la tarification incitative

**Le Conseil communautaire s'est prononcé pour le maintien du mode actuel de financement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers.**

Les élus devaient se prononcer sur une évolution du financement du service de collecte et de traitement des déchets : conserver la taxe basée sur la valeur locative du logement ou la remplacer par une redevance incitative (l'utilisateur est facturé en fonction du poids de ses déchets). Le SICTOM de Dole s'est en effet engagé en faveur d'un système incitatif et a équipé ses camions et bacs de puces.

Au Grand Dole, un groupe de réflexion sur le sujet a été constitué, appuyé par un cabinet. Leurs travaux ont mis en évidence que la production des déchets ménagers est en baisse sur le territoire depuis plusieurs années et que 49 % des usagers présentent leur bac au maximum deux fois par mois. Les hypothèses d'évolution des tonnages et les incidences financières sur le service du passage à la

redevance incitative n'ont pu être évaluées, tout comme les éventuelles économies sur les coûts de fonctionnement du SICTOM.

Enfin, l'assemblée s'est prononcée pour un maintien du mode de financement actuel. « Nous avons tous la volonté d'aller vers de l'incitatif », a souligné Jean-Pascal Fichère. Or la redevance n'est pas le seul moyen d'y parvenir. Il faut plutôt accentuer les efforts sur la péda-

gogie, l'information. Le passage à la redevance pourrait créer de nouvelles injustices en pénalisant les familles. La taxe est basée aujourd'hui sur un principe de solidarité, ce n'est pas négligeable. Quoi qu'il en soit, il faut que l'on continue à se mobiliser en travaillant sur les points d'apport volontaire ou en utilisant au mieux le puçage pour rationaliser les tournées ».

**Jean-Pascal Fichère**  
*"Nous avons tous la volonté d'aller vers de l'incitatif"*

### Augmentation de la taxe de séjour

En juin dernier, le Conseil départemental a voté une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour collectée par les logeurs. Cette augmentation sera effective au 1er janvier 2017. Par exemple, pour un établissement 3 étoiles (hôtel, résidence, meublé...) la taxe passera de 0,80 € à 0,88 €.

### Occupation des sols : un portail numérique pour les communes

Depuis 15 mois, le Grand Dole a mis en place un service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. Les outils techniques et informatiques permettent désormais de mettre à la disposition de chaque commune un portail numérique à accès individualisé appelé Cart@ads.

### Gens du voyage : réhabilitation de l'aire d'Authume

Le Grand Dole investit 365 000 € dans la réhabilitation de l'aire des gens du voyage d'Authume. Les réseaux d'assainissement seront entièrement repris et de nouveaux sanitaires installés. L'aire de 20 places sera fermée pendant les deux mois que doivent durer les travaux.

### La Société Doloise de Peinture va déménager à Foucherans

Le Conseil communautaire a approuvé la vente à la Société doloise de peinture - implantée rue des Equevillons à Dole - d'un terrain d'un peu plus d'1 ha sur la zone d'activités des Chaucheux à Foucherans. La SDP s'est engagé à y construire un bâtiment à usage d'atelier, de stockage et de bureaux afin de poursuivre le développement de l'entreprise qui emploie 49 salariés.

### Budget supplémentaire

A l'issue de la décision modificative du budget n°2, 350 000 € sont ajoutés au budget d'investissement et 5,6 M€ au budget de fonctionnement. Pour la première fois, le Grand Dole alloue une enveloppe de 40 000 € en soutien aux clubs sportifs.

## Equipements sportifs

# Saint-Aubin : un gymnase nommé désir

Inauguré le 17 septembre à Saint-Aubin, le complexe sportif Ernest-Gagnoux accueillera les clubs et établissements scolaires du Grand Dole.



« Quarante ans que l'on attendait ça ! s'est exclamé Claude François, le maire de Saint-Aubin lors de l'inauguration du complexe sportif. Aujourd'hui, c'est un équipement communautaire qui permet enfin de répondre aux besoins des 550 élèves de Saint-Aubin (écoles et collège), des accueils de loisirs, des associations et plus largement de la population. Avec, à la clé, une magnifique réalisation à la hauteur de nos espérances ! »

Ce gymnase qui faisait défaut à Saint-Aubin a été construit par le Grand Dole, en vertu de sa compétence en matière d'équipements sportifs, sur un terrain appartenant à la commune. D'une superficie d'un peu moins de 2 000 m<sup>2</sup>, il compte une salle de 44 x 23,5 m pour les sports collectifs, le badminton et le tennis. Il y a également deux salles plus

petites, adaptées à la pratique du judo et de la gymnastique d'entretien (ou danse, zumba).

### Les communes limitrophes mises à contribution

D'un coût total de 2 M€ HT, l'opération a reçu des subventions de l'Etat, du Département, de la Région et de l'Union européenne, à hauteur de 800 000 €. Le reste à charge est financé par le Grand Dole d'une part, Saint-Aubin et les communes de Peuseux, Saint-Loup et Aumur d'autre part.

Le complexe sportif a été baptisé Ernest-Gagnoux en hommage à celui qui fut membre de l'ASSA, le club de football local, de 1946 à 1994. De nombreux membres de sa famille, dont sa veuve Simone, étaient présents le jour de l'inauguration.

## Qui va utiliser le gymnase Ernest Gagnoux ?

Le gymnase est d'ores et déjà utilisé par des clubs de Saint-Aubin (Acticlub - gymnastique, badminton, danse - majorettes, tennis, pompiers, football) et de Dole (handball, badminton, judo). Il accueille également les élèves de

l'établissement privé Laurent-Monnier (maternelle, primaire et collège) et de l'école primaire Anne-Raffy ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement de Saint-Aubin.

## NOTE

### Dole du Jura Habitat devient Grand Dole Habitat

Le 23 juin, le Conseil communautaire a validé le principe du rattachement de Dole du Jura Habitat au Grand Dole, afin de respecter une disposition

de la loi ALUR de 2014. Il convenait alors de changer le nom de l'office de l'habitat qui dépendait jusqu'alors de la Ville de Dole. La dénomination

Grand Dole Habitat a été adoptée. Elle sera soumise à la validation du Préfet du Jura.

## Commerce

# achetezadole.fr : un site pour consommer local

Le Grand Dole, via l'office de commerce, met en place un site web « [achetezadole.fr](http://achetezadole.fr) » pour présenter les produits et services des commerçants et artisans du territoire.

A l'approche des fêtes de Noël, les consommateurs du Grand Dole devraient, comme 90 % des Français, consulter internet avant d'acheter leurs cadeaux. Cette année, ils pourront avoir accès plus facilement à l'offre de produits et services des commerçants et artisans du territoire grâce au site [www.achetezadole.fr](http://www.achetezadole.fr).

Créée en 2012 au Puy-en-Velay (Haute-Loire), la plateforme « acheteza » a essaimé dans une trentaine de villes et agglomérations. La Grand Dole, via l'Office de commerce, a donc choisi un outil qui a déjà fait la preuve de son efficacité. Moyennant une cotisation mensuelle de 20 €, les commerçants pourront présenter leur entreprise, mettre en avant leurs produits et, s'ils le souhaitent, proposer de la vente en ligne et des services associés (livraison, prise de rendez-vous, demande de devis...). De plus, grâce à la géolocalisation, ils sont assurés d'apparaître en tête des pages des moteurs de recherche.

## Un site fédérateur

« C'est un élément fédérateur ouvert à tous les types de commerces, y compris les grandes surfaces, souligne Jacques Péchinot, vice-président du Grand Dole en charge du commerce. Il concerne l'en-



Une réunion d'information a été organisée à l'intention des commerçants du Grand Dole

semble de l'agglomération : le centre-ville de Dole, ses quartiers, les zones périphériques et les villages ». Le dispositif propose également des chèques cadeaux locaux utilisables uniquement dans les magasins adhérents afin de lutter efficacement contre l'évasion commerciale.

Le site sera opérationnel avant la fin de l'année. L'office de commerce – qui formera les utilisateurs et animera le site – espère convaincre une trentaine d'adhérents au démarrage et table sur une centaine d'ici fin 2017. Une soixantaine de commerçants sont déjà pré-inscrits.

Contact : Annabelle Receveur 03.84.82.88.88  
[office.commerce@grand-dole.fr](mailto:office.commerce@grand-dole.fr)

## Numérique

# Un plan de déploiement du très haut débit et des montées en débit

Le Département a adopté un schéma départemental d'aménagement numérique qui vise au déploiement du très haut débit (plus de 50 Mb/seconde) dans le Jura, exception faite de l'agglomération de Lons-le-Saunier et de la ville de Dole où l'opérateur Orange prend en charge les travaux.

Pour la première phase du schéma, sur la période 2016-2020, deux technologies sont mises en œuvre : la fibre optique (FTTH), technologie cible du plan national très haut débit et la technologie cuivre qui permet des montées en débit sur les communes aujourd'hui mal desservies. Des conventions sont passées avec les intercommunalités concernées.

Le Grand Dole souhaite avancer rapidement sur

son territoire. Onze communes ont été identifiées comme prioritaires pour l'accès à la fibre et donc au très haut débit : Choisey, Foucherans, Damparis, Tavaux, Authume, Brevans, Champvans, Crissey, Monières, Parcey et Gevry. Par ailleurs, des montées en débit seront réalisées sur les secteurs de Sampans/Biarne, Jouhe, Baverans, Lavangeot/Romange, Archelange, Malange, Falletans, Eclans-Nenon, Saint-Aubin, Aumur.

Pour ces dernières opérations plus légères et moins coûteuses, les premiers marchés seront lancés en fin d'année. Pour la fibre, il faudra attendre la fin des études en 2017. Sur 5 ans, le coût pour l'Agglomération est évalué à 550 000 € (montées en débit) et 3,2 M€ (fibre).

## En bref

### Aménagement

Acquisition de l'ancien buffet de la gare



Le Grand Dole va acheter à une filiale de la SNCF les locaux aujourd'hui désaffectés qui abritaient autrefois le buffet de la gare (prix : 145 000 €). Ce dernier possède un intérêt certain : c'est le premier bâtiment que les voyageurs découvrent en arrivant à Dole. En outre, sa façade sur l'esplanade de la gare lui donne une grande visibilité côté ville, là où convergent de nombreux modes de déplacements.

### Coopération

#### Du FEDER pour le projet gare

En 2013, une convention de partenariat a été signée entre le Grand Dole, la Ville de Dole, le Département, la Région, SNCF Gares et Connexions et Réseau Ferrés de France pour l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal à la gare de Dole. Depuis, l'Union européenne, via le Fonds européen de développement régional (FEDER), a acté sa participation à hauteur de 798 498 € sur un montant global de 6,69 M€. Par conséquent, le plan de financement a été revu et la participation des autres partenaires réduite.

### Tourisme

Des toilettes publiques au bord du canal



A Dole, sous la passerelle qui mène au Prelot, l'Agglo va aménager en toilettes publiques des sanitaires jusque-là réservés aux clients de l'entreprise Nicol's. Une douche sera également créée. Elle fonctionnera avec des jetons et servira aux plaisanciers.

# Dolexpo - parc du Jura, paré pour accueillir les grands évènements

La transformation de la friche industrielle d'Idéal Standard en parc des expositions est achevée. Dolexpo - Parc du Jura va pouvoir accueillir le salon Made in Jura, du 13 au 16 octobre.



Plus de 2 000 personnes se sont déplacées aux portes ouvertes le 1<sup>er</sup> octobre

Ils l'ont fait ! En l'espace de trois mois, la friche industrielle de 18 000 m<sup>2</sup> d'Idéal Standard a été transformée en parc des expositions. Une performance remarquable, rendue possible par l'investissement de tous : des élus qui ont rapidement pris la mesure de l'enjeu du site ; des techniciens du Grand Dole qui ont monté le dossier à vitesse grand V ; et des entreprises, pour la plupart de la région doloise, qui se sont retroussées les manches tout l'été pour terminer les travaux dans les délais. Inauguré le 1<sup>er</sup> octobre, Dolexpo - parc du Jura est donc prêt à accueillir les futurs grands évènements régionaux.

## Un investissement modeste

Le président Jean-Pascal Fichère s'est réjoui de la tournure des opérations : « Nous avons pris la décision de racheter le site en décembre der-

nier. On ne souhaitait pas laisser ce site, en plein cœur de Dole, à l'abandon. Il fallait lui redonner une vie. L'idée de le transformer en parc des expositions a germé lorsque nous avons rencontré le président du Conseil départemental Clément Pernot, qui cherchait un lieu pour accueillir le salon Made in Jura. Ce sera l'évènement test, sachant que pour 2017, on a déjà 4 ou 5 contacts pour l'organisation de manifestations de grande envergure. » Elus de tout bord ont salué l'idée, d'autant que comme le rappelait le président du Grand Dole, l'investissement est plus que modeste : « On a acheté le site 3,2 M€ mais on en sous-loue une partie à Idéal Standard, qui a gardé une activité logistique. Cette location va nous rapporter 2,7 M€ en 9 ans. » Côté travaux, le Grand Dole a déboursé 4,8 M€, mais attend au minimum 2,5M€ de subventions (Etat, Europe, Région, Département).

## Tous à Made in Jura du 13 au 16 octobre !

Après 7 ans d'absence, le salon Made in Jura fait son retour. L'évènement aura lieu à Dolexpo, du 13 au 16 octobre. Près de 350 exposants sont annoncés. Le Grand Dole sera présent au travers d'un stand de 90 m<sup>2</sup> sur lequel il présentera son potentiel économique.



## GRAND DOLE la lettre du conseil

est une publication interne de la communauté d'agglomération du Grand Dole

Directeur de la publication : **Jean-Pascal Fichère**

Rédaction : **Xavier Ducordeaux, Edwige Prompt**

Tirage : **600 exemplaires**

PLACE DE L'EUROPE - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - [info@grand-dole.fr](mailto:info@grand-dole.fr) - [www.grand-dole.fr](http://www.grand-dole.fr)

## En bref

Environnement : rencontres territoriales



La Maison de l'environnement de Franche-Comté organise les Rencontres territoriales 2016 sur le Grand Dole. Après un programme d'animations à destination du grand public « Écodéklic », de juin à septembre, une journée d'échanges est prévue vendredi 21 octobre au lycée Charles-Nodier à Dole. Cette rencontre rassemblera les acteurs politiques, associatifs et professionnels du territoire en vue de l'élaboration d'une stratégie de biodiversité conciliant enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Cette journée mêlera retours d'expériences, débats et ateliers de réflexions autour de 5 grandes thématiques : urbanisme, éducation à l'environnement, biodiversité, mobilisation citoyenne et responsabilité environnementale.

Programme complet sur [www.maison-environnement-franche-comte.fr/rt2016](http://www.maison-environnement-franche-comte.fr/rt2016)

## ZEJ Francodep s'implante dans le Grand Dole

Spécialisée dans la vente et l'installation de matériels pour les métiers de bouche, l'entreprise ZEJ (Héricourt) avait pour projet d'ouvrir un nouvel établissement dans la région comtoise. Le service développement économique du Grand Dole s'est rapidement mobilisé et a pu mettre le dirigeant de l'entreprise en relation avec plusieurs propriétaires immobiliers. Un local aux Grandes Epenottes a remporté l'adhésion du dirigeant. L'ouverture de cet établissement va engendrer 4 nouveaux emplois.

